



# **Nicolas CHIFFLOT**

# Professeur de Droit public

# Adresse professionnelle:

Faculté de Droit, de Sciences politiques et de Gestion,
 Université de Strasbourg,
 1 place d'Athènes, 67 000 Strasbourg

#### **Courriel:**

nchifflot@unistra.fr

# Principaux thèmes de recherche :

- Droit administratif (droit administratif général, procédures administratives, contentieux administratif)
- Théorie générale du droit et de l'État
- Histoire du droit et de la doctrine publiciste

# **ACTIVITÉS DE RECHERCHE**

## **I. Publications:**

## 1) Ouvrages:

- Défendre les libertés publiques. Mélanges en l'honneur du professeur Patrick Wachsmann. Direction avec O. Beaud, F. Benoit-Rohmer, P. Ducoulombier, O. Jouanjan et F. Picod, Dalloz, coll. « Études, Mélanges, Travaux », à paraître, septembre 2021.
- Droit administratif, avec M. Tourbe, Dalloz, coll. « Université », 17ème édition, 2020, 928 p.
- Droit administratif, avec M. Tourbe, Dalloz, coll. « Université », 16ème édition, 2018, 877 p.
- Droit administratif, avec P. Chrétien et M. Tourbe, Dalloz, coll. « Université », 15<sup>ème</sup> édition, 2016, 788 p.
- Droit administratif, avec P. Chrétien et M. Tourbe, Dalloz, coll. « Université », 14<sup>ème</sup> édition, 2014, 816 p.
- *Charles Eisenmann, Écrits de droit administratif*, Dalloz, coll. « Bibliothèque Dalloz », 2013, 656 p.
- *Droit administratif*, avec le Professeur P. Chrétien, Paris, Dalloz, coll. « Université », 13ème édition, 2012, 755 p.
- Le droit administratif de Charles Eisenmann, Dalloz, coll. « Nouvelle Bibliothèque de Thèses », 2009, 450 p.

#### 2) Fascicule d'encyclopédie juridique :

« Compétence administrative », Juris-Classeur Procédure civile, à paraître.

### 3) Articles, chapitres d'ouvrages :

- « L'approche du droit administratif par les concepts juridiques : les cours de Charles Eisenmann » in J. Caillosse, K.-H. Voizard, *Le droit administratif aujourd'hui. Retours sur son enseignement*, Dalloz, à paraître, septembre 2021.
- « Une fiction dangereuse. Pour en finir avec l'ordre public "matériel" » in *Mélanges en l'honneur de Patrick Wachsmann*, Dalloz, coll. « Études, mélanges, travaux », à paraître, septembre 2021.
- « L'autonomie du droit administratif : un dogme faux » in W. Mastor, J. Benetti, P. Egéa, X. Magnon, Les grands discours de la culture juridique, Paris, Dalloz, coll. « Grands discours », 2020.
- « La continuité du service public de la justice au temps de la Covid-19. Retour sur la mise en œuvre des plans de continuité d'activité au sein des juridictions judiciaires », *Procédures* 2020, « Étude » n°

14.

- « Droit d'accès au juge et efficacité des recours. De l'utilité (quasi nulle) du référé-liberté au temps de la Covid-19 », *Procédures* 2020, comm. n° 114.
- « Avant Kelsen. Le droit vivant de Eugen Ehrlich » in A. Duranthon, C. Haguenau-Moizard, K. Wojtyczek (dir.), L'Autriche-Hongrie des années 1866-1918 : une contribution exceptionnelle à la protection des droits de l'homme, Wolf Legal Publishers, 2019.
- « Alléger la charge des juridictions administratives : vœu pieux ou cache-misère ? », Procédures 2019,
  « Étude » n° 16.
- « Dans le contentieux administratif, "modernisation" rime avec restriction », *Procédures* 2019, « Focus » n° 10.
- « L'office du juge administratif face aux normes » in J.-F. Lafaix (dir.), *Le renouvellement de l'office du juge administratif*, Berger-Levrault, coll. « Au fil du débat », 2017, p. 51.
- « Procédure disciplinaire et procédure pénale. Quelle est l'autonomie de la répression administrative en cas de jugement pénal ? », *Procédures*, décembre 2017, « Focus » n°23.
- « Les règles procédurales applicables aux actions en reconnaissance de droits devant le juge administratif », *Procédures*, juillet 2017, « Étude » n°28.
- « Le nouveau statut général des autorités administratives et publiques indépendantes », *Procédures*, mars 2017, « Étude » n°9.
- « Accès collectif au juge administratif : l'action de groupe et l'action en reconnaissance de droits », *Procédures*, février 2017, « Étude » n°5.
- « Le bonheur a-t-il la substance d'un droit fondamental ? » in *Le droit au bonheur*, actes du colloque du Réseau Européen de Recherche en Droits de l'Homme (RERDH), Institut universitaire Varenne, LGDJ-Lextenso, coll. « Colloques & essais », 2016, p. 205.
- « Charles Eisenmann. Professeur de droit public » *in* P. Gonod, A. Rousselet-Pimont et L. Cadiet (dir.), *L'École de Droit de la Sorbonne dans la Cité*, Paris, Dalloz, 2012, p. 225.
- « Les prérogatives de puissance publique. Une proposition de définition » in *La puissance publique*, actes du colloque de l'Association Française pour la recherche en Droit Administratif (AFDA), Paris, Litec, 2012, p. 173.
- « La causalité dans le droit de la responsabilité administrative », Dr. Adm. 2011, étude n° 20.
- « Les procédures de contrôle en matière de recouvrement des cotisations sociales : des garanties encore insuffisantes. Éléments de réflexion au regard des pouvoirs d'investigation de l'Administration fiscale », Revue Française de Finances Publiques (RFFP), n° 107, juin 2009, p. 237.

#### 4) Commentaires:

- Conseil d'État, ord., 11 janv. 2021, M. G et a. c/ Communauté de communes des Portes de Rosheim, n° 448094 (office du juge du référé-liberté dans la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique), Procédures 2021, comm. 123.
- Conseil d'État, ass., 16 décembre 2020, *Fédération CFDT des Finances*, n° 440258 (contentieux des ordonnances de l'article 38), *Procédures* 2021, comm. 54.
- Conseil d'État, sect., 12 juin 2020, n° 418142, GISTI (à propos de l'extension du recours pour excès

- de pouvoir aux « documents de portée générale émanant d'autorités publiques »), *Procédures* 2020, comm. 160.
- « Une nouvelle offre de médiation entre les entreprises et l'Administration. À propos du décret n° 2018-919 du 26 octobre 2018 relatif à l'expérimentation d'un dispositif de médiation en cas de différend entre les entreprises et les administrations », *Procédures* 2018, comm. 384.
- « Le nouveau certificat d'information sur les règles régissant une activité. Décret n° 2018-729 du 21 août 2018 », *Procédures* 2018, comm. 355
- « Le droit à régularisation en cas d'erreur. La loi du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance », *Procédures* 2018, comm. 318.
- Conseil constitutionnel, 12 juin 2018, n° 2018-765 DC, *Loi relative à la protection des données personnelles*, *Procédures* 2018, comm. 277 (contrôle du Conseil constitutionnel sur les lois d'adaptation de la législation nationale aux règlements européens).
- « Justice du 21<sup>ème</sup> siècle. Les principaux apports de la loi du 18 novembre 2016 au contentieux administratif », *JCP G*, décembre 2016, 1377.
- « Rendre à César ce qui est à César. L'affaire des crèches de Noël devant le Conseil d'État », Conseil d'État, 9 novembre 2016, Commune de Melun c/Fédération départementale des libres penseurs de Seine-et-Marne, n°395122 et Fédération de la libre pensée de Vendée, n°395223, JCP A, décembre 2016, 2309.
- « La modernisation du Code des juridictions financières », Procédures 2016, « Focus », n°39.
- « La médiation devant le juge administratif (enfin) dans les starting-blocks! », Procédures 2017,
  « Focus » n°18.
- « La recevabilité de recours en annulation contre des actes de droit souple », Conseil d'État, ass., 21 mars 2016, Société Fairvesta international GMBH et autres, n°368082 et Société NC Numericable, n°390023, Procédures 2016, comm. 186.
- « Les principaux apports de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics », Complément territorial, Code général des collectivités territoriales, Hors-série, décembre 2015.
- « Le juge administratif n'est-il que le juge de l'Administration ? Un élément de réponse », Conseil d'État, 28 janvier 2011, *Patureau*, *AJDA* 2011.1851.
- « Évolutions et contradictions récentes du recours en rectification d'erreur matérielle », Conseil d'État, 27 juin 2008, *Boudinar*, *AJDA* 2009.212.
- « Le droit de grève est-il encore un droit collectif ? », Conseil d'État, 19 mai 2008, comm. *Syndicat Sud-RATP*, *AJDA* 2008.1718.

#### 5) Notes et chroniques :

- Conseil d'État, 12 avril 2021, *Société Ile de Sein Energies*, n° 436663 (moyens invocables à l'appui de la contestation par un tiers d'une décision refusant de mettre fin à l'exécution d'un contrat), *Procédures* juin 2021, à paraître.
- Conseil d'État, 24 mars 2021, n° 428462 (application de la jurisprudence *CFDT Finances* au refus d'abroger un plan local d'urbanisme), *Procédures* juin 2021, à paraître.
- Conseil d'État, 17 mars 2021, n° 440208 (autorité de la chose jugée et contentieux des actes réglementaires), *Procédures* 2021, comm. 154.

- Conseil d'État, 1<sup>er</sup> mars 2021, n° 436013 (étendue du droit pour tout administré de connaître l'identité administrative de l'agent chargé d'instruire sa demande ou de traiter l'affaire qui le concerne), *Procédures* 2021, comm. 156.
- Conseil d'État, 17 décembre 2020, *Ministre de la transition écologique et solidaire c/ Société Smurfit Kappa Papier Recycle France*, n° 430592 (Office du juge d'appel : le pouvoir de modulation dans le temps des effets d'un jugement d'annulation confirmé en appel), *Procédures* 2021, comm. 88.
- Conseil d'État, sect., 25 janvier 2021, *Mme C. et autres c/ Centre hospitalier de Lagny Marne-la-Vallée*, n°425539 (les effets de la communication par le juge d'un moyen relevé d'office après la clôture l'instruction), *Procédures* 2021, comm. 87.
- Décret n° 2020-1404 du 18 novembre 2020 portant expérimentation au Conseil d'État des procédures d'instruction orale et d'audience d'instruction et modifiant le Code de justice administrative, *Procédures* 2021, comm. 55.
- Conseil d'État, 19 octobre 2020, Garde des sceaux, ministre de la justice c/ Section française de l'Observatoire international des prisons, n° 439372 (office du juge du référé-liberté et conditions de détention indignes), Procédures 2021, comm. 26.
- Tribunal des conflits, 2 novembre 2020, n°C4196 (les limites de la clause exorbitante pour la qualification d'un contrat administratif), *Procédures* 2021, comm. 25.
- Conseil d'État, 12 octobre 2020, *Ministre de l'agriculture et de l'alimentation c/ société Château Chéri*, n° 429185 (application de la jurisprudence *Czabaj* à la contestation d'une décision implicite de rejet d'un recours gracieux), *Procédures* 2020, comm. 237
- Conseil d'État, 9 oct. 2020, *Société Lactalis Ingrédients*, n° 414423 (l'appréciation par le juge administratif de la violation manifeste du droit de l'Union européenne par une décision juridictionnelle), *Procédures* 2020, comm. 239.
- Conseil d'État, 22 juill. 2020, n° 425348 (office du juge administratif en cas de refus du bâtonnier de désigner un avocat), *Procédures* 2020, comm. 210.
- Conseil d'État, 21 sept. 2020, n° 428683 (les lignes directrices des autorités administratives), *Procédures*, comm. 209.
- Conseil d'État, 10 juillet 2020, n° 428409 (« Affaire du siècle » : les nouvelles possibilités d'affectation de l'astreinte), *Procédures* 2020, comm. 187.
- Décret n° 2020-412 du 8 avril 2020 relatif au droit de dérogation reconnu aux préfets, *Procédures* 2020, comm. 184.
- Conseil d'État, 25 mars 2020, n° 432717 (précisions sur le point de départ du délai imparti au requérant pour produire un mémoire récapitulatif), *Procédures*, comm. 161.
- Conseil d'État, 10 février 2020, n° 429343 (rejet par ordonnance des recours formés hors délai *Czabaj*), *Procédures*, comm. 89.
- Conseil d'État, 7 février 2020, n° 428625 (Décision créatrice de droits entachée d'un vice danthonysable), *Procédures*, comm. 88.
- Conseil d'État, 29 novembre 2019, n° 426372 (notion de délai raisonnable au sens de la jurisprudence *Czabaj*), *Procédures*, comm. 52.
- Conseil d'État, ass., 24 décembre 2019, *Société hôtelière Paris Eiffel Suffren*, n° 425983, *Société Paris Clichy*, n° 425981, *M. A.*, n° 428162 (action en responsabilité contre l'État législateur), *Procédures* 2020, comm. 51.

- Conseil d'État, 4 octobre 2019, n° 417617 (application de la jurisprudence *Eden* à l'office du juge d'appel), *Procédures*, comm. 29.
- Conseil d'État, 23 octobre 2019, n° 423630 (contestation de l'impartialité d'un expert), *Procédures* 2020, comm. 31
- Conseil d'État, ass., 19 juillet 2019, Association des Américains accidentels, n°424216 (contentieux du refus d'abroger un acte réglementaire), Procédures, comm. 338.
- Conseil d'État, 16 octobre 2019, Associations La Quadrature du net et Caliopen, n° 433069 (recevabilité du recours pour excès de pouvoir contre les actes de droit souple des autorités de régulation), Procédures 2019, comm. 337.
- Décret n° 2019-897 du 27 août 2019 instituant un médiateur national et des médiateurs régionaux ou interrégionaux pour les personnels des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux, *Procédures* 2019, comm. 306.
- Conseil d'État, form. spéc., 31 juillet 2019, n° 417109 et 420460 (contrôle juridictionnel des traitements automatisés intéressant la sûreté de l'État par la formation spécialisée du Conseil d'État), Procédures 2019, comm. 305.
- Conseil d'État, 24 juillet 2019, n° 426527 (pouvoirs du juge du référé mesures-utiles), *Procédures* 2019, comm. 274.
- Conseil d'État, 24 juillet 2019, *Société Crédit Mutuel Pierre 1*, n° 423177 (nouvelles précisions sur l'usage abusif des ordonnances de désistement d'office), *Procédures*, comm. 272.
- Conseil d'État, 17 juin 2019, n° 419770 (usage abusif par le juge administratif des ordonnances de désistement d'office), *Procédures* 2019, comm. 243.
- Conseil d'État, 3 juin 2019, n° 423001 (contentieux sociaux devant le juge administratif), *Procédures* 2019, comm. 241.
- Conseil d'État, 18 mars 2019, *Commune de Chambéry*, n° 411462 (pouvoirs d'injonction du juge du plein contentieux), *Procédures* 2019, comm. 179.
- Conseil d'État, 18 mars 2019, n° 417270 (exercice d'un recours juridictionnel contre une décision implicite de rejet dans un délai raisonnable), *Procédures* 2019, comm. 177.
- Conseil d'État, avis, 30 janv. 2019, n° 420797 (décisions implicites relevant du plein contentieux), *Procédures* 2019, comm. 143.
- Conseil d'État, 25 janvier 2019, *Bureau européen d'assurance hospitalière*, n°423159 (pouvoirs du juge du référé contractuel), *Procédures* 2019, comm. 141.
- Conseil d'État, 20 décembre 2018, *Commune de Chessy*, n° 418637, (QPC/notion de circonstance nouvelle), *Procédures* 2019, comm. 102.
- Projet de loi de programmation 2018-2022 (réforme des juridictions administratives), *Procédures* 2019, comm. 101.
- Décret n° 2018-1047 du 28 novembre 2018 relatif aux conditions de publication des instructions et circulaires, *Procédures* 2019, comm. 62.
- Conseil d'État, 28 novembre 2018, n° 420343 (pouvoirs du juge du référé mesures utiles), *Procédures* 2019, comm. 61.
- Conseil d'État, 14 nov. 2018, *Ministre de la culture c/ Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France*, n° 420055 (appréciation du caractère abusif de la demande de communication d'un document administratif), *Procédures* 2019, comm. 34.

- Conseil d'État, 9 nov. 2018, *Société Cerba*, n° 420654 (moyens invocables à l'appui d'un recours « *Tarn-et-Garonne* »), *Procédures* 2019, comm. 33.
- Cour de Justice de l'Union Européenne, 4 oct. 2018, aff. C-416/17, *Comm. c/ France* (question préjudicielle et dialogue des juges), *Procédures* 2018, comm. 383
- Tribunal administratif de Besançon, ord. réf., 28 août 2018, n° 1801454 (référé-liberté, arrêtés antimendicité et principe constitutionnel de fraternité), *Procédures* 2018, comm. 353.
- Conseil d'État, avis, 26 juill. 2018, n° 419204 (conséquences de l'annulation du retrait d'une décision créatrice de droits), *Procédures* 2018, comm. 315.
- Conseil d'État, 23 mai 2018, *Ministre d'État, ministre de l'intérieur*, n° 416313 (conditions du retrait des décisions prises en exécution d'une ordonnance de référé-suspension), *Procédures* 2018, comm. 274.
- Conseil d'État, 28 mars 2018, n° 398851 (indemnisation du préjudice causé par une sanction disproportionnée), *Procédures* 2018, comm. 202.
- Conseil d'État, 13 déc. 2017, n° 400629 (contrôle du juge de cassation sur la proportionnalité entre la faute et la sanction infligée à un agent), *Procédures* 2018, comm. 201.
- Conseil d'État, 9 mars 2018, *Communauté d'agglomération du pays ajaccien*, n° 401386 (délais de recours dans le contentieux des titres exécutoires), *Procédures* 2018, comm. 167.
- Conseil d'État, 5 fév. 2018, *SCI Cora*, n° 407149 (contrôle du juge sur le contrôle de l'administration d'abroger ou de retirer un acte entaché de fraude), *Procédures* 2018, comm. 166.
- Conseil d'État, 9 févr. 2018, *Val d'Europe agglomération*, n° 404982 (recours d'un tiers au contrat contre les clauses réglementaires d'un contrat administratif), *Procédures* 2018, comm. 131.
- Tribunal des conflits, 12 fév. 2018, n° C 4110 (champ d'application de la voie de fait), *Procédures* 2018, comm. 130
- Conseil d'État, 13 déc. 2017, Société Bouygues Télécom et autres, n° 401799 (actes de droit souple et recevabilité du recours pour excès de pouvoir contre les lignes directrices d'une autorité de régulation), Procédures 2018, comm. 92
- Conseil d'État, 13 déc. 2017, Centre communal d'action sociale d'Aimargues, n° 393466 (conditions du retrait d'une décision non formalisée accordant un avantage financier), Procédures 2018, comm. 93.
- Conseil d'État, 8 nov. 2017, Association spirituelle de l'Eglise de Scientologie Celebrity Centre, n°375704 (motifs justifiant un refus de communication d'un document administratif, atteinte à la vie privée, à la sécurité publique et à la sécurité des personnes), Procédures 2018, comm. 30.
- Conseil d'État, 25 oct. 2017, *Société JC Decaux France*, n°399407 (contrainte au paiement et saisine du juge de l'exécution), *Procédures* 2018, comm. 28.
- Conseil d'État, 11 oct. 2017, n°397604 (office du juge administratif saisi d'un recours en interprétation d'un précédent jugement), *Procédures* 2017, comm. 324.
- Conseil d'État, juge des référés, formation collégiale, 26 juillet 2017, *M. D. et Mme B.*, n° 412618 et n°412618 (pouvoirs du juge du référé-liberté en cas de litige portant sur le choix d'un traitement médical), *Procédures* 2017, comm. 289.
- Conseil d'État, 22 septembre 2017, *M. B. A.*, n°401364 (pouvoir de régularisation du contrat d'un agent contractuel sans son accord), *Procédures* 2017, comm. 290.
- Conseil d'État, ass., 19 juillet 2017, Association citoyenne pour Occitanie Pays catalan et autres,

- n°403928 (procédure de consultation du public par les collectivités territoriales et contrôle du juge saisi d'un recours formé contre la décision adoptée au terme de cette procédure), *Procédures* 2017, comm. 253.
- Conseil d'État, 21 avril 2017, *Société FM Projet*, n°394606 et *RATP*, n°395952 (règles de communicabilité des documents administratifs émanant d'entreprises publiques), *Procédures* 2017, comm. 255.
- Décret n°2017-671 du 28 avril 2017 modifiant la partie réglementaire du Code des juridictions financières, *Procédures* 2017, comm. 224.
- Conseil d'État, 10 mai 2017, M. B., n°396279 (procédure disciplinaire et refus par un agent de la notification d'une décision de sanction), *Procédures* 2017, comm. 223.
- Décret n°2017-330 du 14 mars 2017 relatif aux droits des personnes faisant l'objet de décisions individuelles prises sur le fondement d'un traitement algorithmique, *Procédures* 2017, comm. 116.
- Conseil constitutionnel, 9 mars 2017, n°2016-616/617 QPC, Société Barnes et autres, Procédures 2017, comm.114 (applicabilité des principes d'indépendance et d'impartialité aux autorités administratives exerçant un pouvoir de sanction sans être soumises au pouvoir hiérarchique d'un ministre).
- Conseil d'État, 23 décembre 2016, *Chergui*, n°403971, *Elobid*, n°403975, *Karakaya*, n°403976 (3 esp.), *Procédures* 2017, comm. 52 (extension de la compétence de la Cour nationale du droit d'asile).
- Projet de loi du 8 novembre 2016 relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (création de l'agence française anti-corruption et d'un statut du lanceur d'alerte), *Procédures* 2017, comm. 22.
- Conseil d'État, 30 décembre 2016, Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA) c/ Société Darta, n°395681 (sanction administrative et principe non bis in idem), Procédures 2017.
- Conseil d'État, 16 décembre 2016, *Groupement d'employeurs Plusagri*, n° 390234 (sanction administrative et principe de légalité des délits et des peines), *Procédures* 2017.
- Décret n°2016-1411 du 20 octobre 2016 relatif aux modalités de saisine de l'administration par voie électronique et décret n°2016-1491 du 4 novembre 2016 relatif aux exceptions du droit des usagers de saisir l'administration par voie électronique, *Procédures* 2016, comm. 385.
- Ordonnance n°2016-1058 du 3 août 2016 relative à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes, *Procédures* 2016, comm. 348.
- Conseil d'État, avis du 13 juillet 2016, n°391748 sur le projet de loi relatif au statut de Paris (à propos de la qualité des études d'impact des projets de loi), *Procédures* 2016, comm. 349.
- Conseil d'État, sect., 13 juillet 2016, *Société GDF-Suez*, n°388150 (délai de recours contre un acte de droit souple), *Procédures* 2016, comm. 313.
- Conseil d'État, sect., 1<sup>er</sup> juillet 2016, *Commune d'Emerainville*, n°363047 (pouvoir de régularisation par l'administration d'une décision entachée d'une irrégularité de forme ou de procédure), *Procédures* 2016, comm. 315.
- Conseil d'État, 6 avril 2016, *M. D*, n° 374224 (aggravation par le Conseil d'État d'une sanction prononcée par l'AMF), *Procédures* 2016, comm. 242.
- Décret n° 2016-625 du 19 mai 2016 relatif aux exceptions à l'application du principe « silence vaut acceptation » pour les demandes adressées aux collectivités territoriales dans le cadre des procédures prévues par leurs délibérations, *Procédures* 2016, comm. 243.
- Décret n° 2016-463 du 14 avril 2016 relatif à l'application de l'article 61-1 de la Constitution à la Cour

- nationale du droit d'asile, Procédures 2016, comm. 217.
- Conseil d'État, 30 mars 2016, *Centre hospitalier de Perpignan*, n°375529, (étendue des pièces d'un marché public soumises au droit à communication), *Procédures* 2016, comm. 215.

## 6) Travaux pédagogiques :

- Conception et correction d'un sujet de dissertation *in* X. Dupré de Boulois (dir.), *Les annales du droit administratif* 2022, Dalloz, à paraître 2021.
- Conception et correction d'un sujet de dissertation in X. Dupré de Boulois (dir.), Les annales du droit administratif 2021, Dalloz, 2020, p. 128.
- Fiches de cours avec exercices corrigés in P. Gonod (dir.), *Compléments pédagogiques, Droit public*, Espace Numérique Dalloz, 2010 :
  - *En droit constitutionnel* : « La Constitution », « Le Président de la République », « L'introduction du parlementarisme en France », « Le parlementarisme en Europe ».
  - En droit administratif : « La responsabilité administrative », « L'introduction de l'instance devant le juge administratif » « L'exécution des décisions de justice », « L'expropriation pour cause d'utilité publique ».

# II. Communications scientifiques (sans actes):

- « Le Conseil d'État et le principe de proportionnalité », avec F. Dieu, maître des requêtes au Conseil d'État, *Le principe de proportionnalité*, École d'été des doctorants, Initiatives d'Excellence (IdEx) de l'Université de Strasbourg, 2021.
- « Les collectivités territoriales et leur(s) responsabilité(s) : quelles spécificités ? », *Peut-on encore définir la collectivité territoriale* ?, colloque annuel de l'Association Française de Droit des Collectivités Locales (AFDCL), Université de Strasbourg, 2021.
- « Le Conseil d'État et la réception de la Convention internationale des droits de l'enfant », Le 30ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, colloque annuel de la Fédération de recherches L'Europe en mutation (n°6703), Université de Strasbourg, 2019.
- « La nouvelle conception de l'intérêt général. La fin d'un cycle historique en droit administratif? »,
  Le bien commun, Journée d'étude des Masters de l'Institut de Recherche Carré de Malberg (IRCM),
  2017.
- « Neutralité et science du droit » in *La neutralité*, colloque de la promotion 2014 du concours de l'agrégation de droit public, Université de Tours, 2016.
- « La sécurisation du contentieux des contrats par le juge administratif », *La sécurité contractuelle*, 7<sup>ème</sup> colloque de la Fédération de recherche L'Europe en mutation, FR 3241 UNISTRA/CNRS, 2015.
- « La loyauté du procès administratif », *La loyauté en droit public*, Journée d'étude des Masters de l'Institut de Recherche Carré de Malberg (IRCM), 2015.

- « La puissance publique en droit administratif. Permanence ou déclin ? », *Le rapport d'autorité*, École d'été des doctorants, École doctorale 101 et Fédération de recherche, Initiatives d'Excellence (IdEx) de l'Université de Strasbourg, 2015.
- « Autour de Charles Eisenmann. À propos de la réédition de ses écrits de droit administratif », Centre de recherches Culture du Droit Public (CEDP) et Institut Cujas, Université Paris 2, Panthéon-Assas, 2014.
- « Droit administratif européen. Quelle(s) définition(s) ? Quelle(s) approche(s) ? », Ateliers de droit administratif en France et à l'étranger, UMR de droit comparé de Paris, École de droit de la Sorbonne, 2014.
- « Le partage public-privé. Aspects juridiques et politiques », Cercle Georges Dupuis, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2009.
- « L'opération de qualification juridique est-elle intellectuellement possible ? », Institut Michel Villey pour la culture juridique et la philosophie du droit, séminaire sur la « Qualification juridique », 2009.
- « L'actualité de l'œuvre de Charles Eisenmann », conférence prononcée à l'École doctorale de droit des Universités Jean Moulin (Lyon III), Lumière (Lyon II) et Jean Monnet Saint-Etienne, 2008.

#### III. Organisation de manifestations scientifiques (à l'Université de Strasbourg) :

- Avec le professeur Olivier Beaud, « Les formes méconnues de la citoyenneté », colloque organisé par l'Institut Michel Villey (IMV) et l'Institut de Recherche Carré de Malberg (IRCM), Université Paris 2 Panthéon-Assas et Université de Strasbourg. Prévu en mai 2020, repoussé en septembre 2021.

#### IV. Encadrement de thèses:

- Codirection, avec le professeur Éric Maulin (Université de Strasbourg), de la thèse de Monsieur Yann Le FOULGOC : « La continuité de l'État en droit public français » (thèse débutée en septembre 2017).
- Codirection, avec le professeur P. Wachsmann (Université de Strasbourg) de la thèse de Madame Marie-Reine MARCISIEUX : « Les contentieux sociaux devant le juge administratif » (thèse débutée en septembre 2016).

# RESPONSABILITÉS ACADÉMIQUES

#### 1) Responsabilités nationales :

- Membre suppléant élu de la section 02 du Conseil National des Universités (depuis 2019)
- Membre du comité d'experts HCERES (depuis 2018) :
- Mission d'évaluation du Centre Michel de l'Hospital, Université de Clermont-Auvergne, campagne 2018-2019

### 2) Responsabilités locales :

- Membre élu du Conseil académique de l'Université de Strasbourg (depuis 2021) :
- Membre élu de la Commission de la Recherche
- Membre de la Commission de reconstitution des carrières des enseignants-chercheurs
- Directeur-adjoint de l'Institut de Recherche Carré de Malberg (IRCM) UR 3339, Université de Strasbourg, depuis 2018
- Correspondant relations internationales (CORI) au titre de l'IRCM au sein de l'Université de Strasbourg (depuis 2018)
- Représentant de la Faculté de droit, de Sciences politiques et de Gestion à la Commission des bibliothèques juridiques de l'Université de Strasbourg (depuis 2017)
- Comités de sélection (à l'Université de Strasbourg) :
- Présidence du comité de sélection pour le recrutement d'un maître de conférences en droit public à la Faculté de droit, de Sciences Politiques et de Gestion de Strasbourg pour la rentrée universitaire 2018 (poste MCF 2426)
- Membre du comité de sélection pour le recrutement d'un professeur d'histoire du droit à la Faculté de droit, de Sciences Politiques et de Gestion de Strasbourg pour la rentrée universitaire 2019 (poste PR 4533).

#### RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

#### - Responsabilités éditoriales :

• Titulaire, depuis mai 2016, de la chronique « Procédures administratives » au sein de la revue *Procédures*, LexisNexis.

#### - Activités au sein de sociétés savantes ou associations :

- Membre du jury de thèse de l'Association Française pour la recherche en Droit administratif (AFDA) en 2020.
- Membre du comité scientifique de la *Revue européenne de recherche en droits de l'Homme* (revue du Réseau européen de recherche en droits de l'Homme).
- Membre du jury du concours *Oratio* (concours national d'éloquence) à la Faculté de droit de Strasbourg, 2018-2019.
- Membre de l'Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques (OMIJ), équipe d'accueil 3177, Faculté de droit de l'Université de Limoges, 2014-2017.

# - Participation à la candidature à l'appel d'offres IDEX-CNRS 2017 « Projets interdisciplinaires – Emergence », Université de Strasbourg :

- Intitulé du projet de recherche : « Science et conscience : traiter le lupus neuropsychiatrique »
- Responsable porteur du projet et partenaires : Mme la professeure Sylviane Muller (DRCE1 CNRS, PR USIAS), Institut de Biologie moléculaire et cellulaire (IBMC), Immunopathologie & chimie thérapeutique, UPR3572 CNRS. Autre partenaire : M. le professeur Patrice Laquerrière (PR Unistra), Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC), UMR7178 CNRS / Unistra
- Projet de recherche interdisciplinaire sur le lupus érythémateux disséminé (syndrome auto-immun inflammatoire chronique à l'étiologie et au diagnostic complexes et dont les évolutions sont imprédictibles). Mise au point du protocole d'information et de recueil du consentement des patients, tant dans ses aspects de droit médical (droit du médicament et réglementation des essais cliniques) que dans ses aspects déontologiques.

#### **ENSEIGNEMENTS**

### Discipline d'enseignement :

#### <u>Université de Strasbourg depuis le 1er septembre 2017 (cours magistraux en HETD) :</u>

- « Droit administratif », Licence 2 Droit, Faculté de droit (deux semestres, 99 h).
- « Droit de la responsabilité administrative », Licence 3 Droit, Faculté de droit (49,5 h.).
- « Droit administratif », Master 2 « Droit public général Commande publique Droit comparé », Faculté de droit (30 h.)
- « Droit de la fonction publique », Master 2 « Droit public général Commande publique Droit comparé », Faculté de droit (22 h. à partir de septembre 2021)
- « Droit constitutionnel », Master 2 Droit public général, Faculté de droit (15 h. de 2017 à 2019)
- « Introduction générale au droit », 1ère année, Sciences Po Strasbourg (36 h.)

#### Université de Limoges (cours magistraux) :

#### 2014-2017 :

- « Droit administratif approfondi », Master 2 mention « Droit public et Administration », Master 2 mention « Manager Territorial » (18 h.).
- « Droit de la commande publique », Master 2 mention « Carrières publiques », Master 2 mention « Droit et Administration des Organisations » et Master 2 mention « Manager Territorial » (18 h.).
- « Droit de l'Union européenne », Licence 2 mention Droit (36 h.)
- « Droit constitutionnel comparé », Licence 2 mention Droit (54 h.)
- « Grands problèmes politiques contemporains », Licence 1 mention Droit et AES 1ère année (54 h.)
- Séminaires « Actualités du droit administratif », Institut d'Études Judiciaires (30 h).

# <u>Université de Strasbourg avant le 1<sup>er</sup> septembre 2017 (cours magistraux en qualité d'intervenant extérieur) :</u>

#### 2015-2017:

- Préparation aux concours de l'ENA et de l'INET, conférences d'actualités en « Droit constitutionnel », Institut d'Études Politiques (18 h.)
- « Droit public », AES 1<sup>ère</sup> année, Faculté de Droit (48 h.)

#### 2013-2014:

- « Droit de la responsabilité administrative », Licence 3 mention Droit, Faculté de droit (48 h.). Direction d'une équipe de chargés de travaux dirigés.
- « Droit fiscal », Licence 3 mention Droit, Faculté de droit (48 h.). *Direction d'une équipe de chargés de travaux dirigés*.
- « Droit constitutionnel », Licence 1 mention Droit, Faculté de droit (48 h.). *Direction d'une équipe de chargés de travaux dirigés*.
- « Institutions politiques », Institut de Préparation à l'Administration Générale (36 h)
- Séminaires « Actualités du droit administratif », Institut d'Études Judiciaires, (27 h.)